

Avis de constitution

SOCIETE « LES MERVEILLES DE JESUS CHRIST » en abrégé « MJC »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, NON
LOIN DU MARCHE DE LA PALMERAIE., Lot 476, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 26/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES MERVEILLES DE JESUS
CHRIST » en abrégé « MJC »

Objet :

- AGENCE DE VOYAGE.
- ORGANISATION DE COLONIE
- VENTE DE BILLETS D'AVION
- TOURISME – PELERINAGE
- IMPORT / EXPORT
- ACHAT ET VENTE DE MARCHANDISES DIVERSES
- TRANSIT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, NON LOIN DU MARCHE DE LA PALMERAIE., Lot 476, Ilot 30

Dirigeant(s) Mme N'ZI COLETTE GABRIELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02072 du 15/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23786/GTCA/RC/2025 du 15/04/2025

